



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

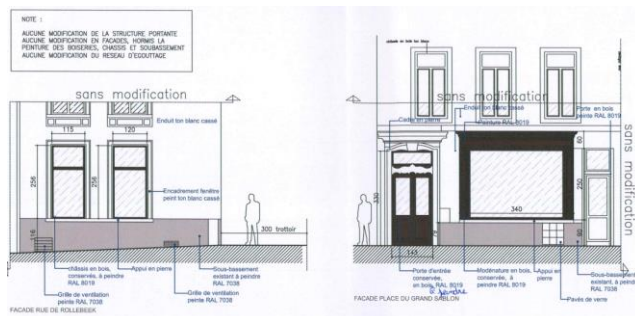
Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 27/04/2022

Votre réf : G1306/2021
Réf. CRMS : BXL21973
Réf. NOVA : 04/XFD/1825452

BRUXELLES. Place du Grand Sablon, 47-48
(= ZP des biens situés Grand Sablon 5, 6 et 49 ainsi que 55, rue Lebeau / Inventaire)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : changer l'utilisation de l'espace commercial en commerce avec dégustation et modifier la devanture en façade avant et latérale
Demande de la Ville de Bruxelles du 29/03/2022.

Avis de la CRMS



Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 20/04/2022, n'a pas formulé de remarques d'ordre patrimonial sur le dossier concerné.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; fanny.dejaegher@brucity.be ;
commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; mbadard@urban.brussels ;
crms@urban.brussels ;